



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

26 SEP. 2016

Luxembourg, le **26 SEP. 2016**

Monsieur Fernand ETGEN
Ministre aux Relations avec le
Parlement
Service Central de Législation
43, bd. F.-D. Roosevelt

L-2450 Luxembourg

Ntr.réf.: 2016-2335-lettre-trans-SCL-CHD_26-09-2016.doc/2016- /JK

**Concerne: Question parlementaire n°2335 du 24 août 2016 de
Monsieur le Député Marc LIES.**

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre courrier électronique du 24 août 2016 en relation avec l'objet sous rubrique, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente la réponse du Ministre du Logement à ladite question parlementaire.

Je vous saurais gré de bien vouloir la transmettre au Président de la Chambre des Députés.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre du Logement



Marc HANSEN

Réponse de Monsieur le Ministre du Logement à la question parlementaire n°2335 du 24 août 2016 posée par l'Honorable Député Marc LIES concernant les logements locatifs sociaux et les logements pour étudiants.

Entre l'année 2013 et la première moitié de l'année 2016, les promoteurs publics, à savoir le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat (Fonds du logement) et la Société nationale des habitations à bon marché (SNHBM), ensemble avec les communes ont réalisé, acheté ou transformé un total de 660 unités de logements locatifs sociaux.

A la suite de sa question parlementaire du 8 juillet dernier, l'Honorable Député Marc LIES demande dans la question parlementaire du 24 août de lui préciser le nombre de 660 logements locatifs sociaux réalisés entre 2013 et 2016, par maître d'ouvrage, par commune, respectivement la proportion des logements destinés à des étudiants :

Parmi les 660 logements locatifs sociaux, 291 unités sont conçues pour répondre aux besoins en logements étudiants.

Parmi les 660 logements locatifs sociaux, 205 unités ont été réalisées par le Fonds du Logement, 55 unités par la SNHBM ainsi que 400 unités par les diverses communes du pays. S'ajoutent à ceux-ci les 496 unités réalisées pour la vente subventionnée, à savoir 282 par la SNHBM, 148 par les communes et 66 par le Fonds du Logement.

Le tableau en annexe reprend le détail des chiffres répartis par communes et par promoteur public ainsi que par typologie de logement, à savoir logements sociaux locatifs et logements pour étudiants.

Sans être complet, je me permets de vous livrer une indication des grands projets de logements locatifs en me limitant à ceux que les deux promoteurs publics préparent actuellement, à savoir celui de Neischmelz à Dudelange, « Wunnen mat der Wooltz » à Wiltz ainsi que le grand projet d'envergure à Olm qui vont à terme abriter un total d'environ 3000 logements, avec une proportion élevée de logements locatifs.

PROJET	LOGTS	Etudiants
Communes		
Beckerich	6	
Betzdorf	3	
Diekirch	4	
Differdange	3	
Dudelange	15	
Esch	25	17
Flaxweiler	10	
Garnich	2	
Goesdorf	5	
Grevenmacher	6	
Hesperange	16	
Koerich	5	
Luxembourg	65	8
Mondercange	74	15
Mondorf	7	
Niederanven	9	
Putscheid	3	
Sanem	12	
Schuttrange	4	
Useldange	2	
Wiltz		72
Wiltz/Eschweiler	12	
Sous-total	288	112
TOTAL	400	
Fonds		
	138	67
TOTAL	205	
SNHBM		
	55	
TOTAL	55	
Grand Total	660	
Logements étudiants		291